

# COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

**Du 6 mars 2015**

---

Tous les membres présents, excepté : Mr CATTET Philippe

Absents : Excusé avec procuration :

Non excusés : Mr CATTET Philippe

Secrétaire de réunion : Dominique CUENOT

Le quorum étant atteint, le maire ouvre la séance à 20 heures 35

---

## 1 **Approbation du compte rendu du 9 janvier 2015**

Approbation par l'ensemble des voix représentées.

## 2 **Bâtiment communal**

- Le compteur électrique provisoire arrive à échéance  
Nous sommes dans l'attente d'un devis de raccordement définitif
- **Tentative de vol dans le bâtiment communal**

Une Déclaration de sinistre a été faite à l'assurance le 2 mars 2015 et un dépôt de plainte enregistré le 3 mars 2015 à la gendarmerie d'Ornans.

Dégradation d'une fenêtre + une fenêtre cassée + une porte intérieure forcée.

Aucun vol n'a été commis

- Suite à notre rencontre avec Mr SETBON (secrétaire générale), nous avons l'autorisation de rechercher un locataire. Plusieurs démarches sont en cours.

## 3 **Terrains communaux**

Nous avons reçu un courrier de Mr Bernard GIRARD : cessation d'activité au 31/12/2015.

Il donne congé à partir de ce printemps de certains terrains communaux et la totalité sera disponible au 31/12/2015.

Une réunion est prévue avec les agriculteurs de la commune afin de définir l'exploitation de ces terrains sur 2015 et d'organiser les années à venir (fin des quotas laitiers, nouvelle PAC, conditionnalité environnementale....)

# COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

## 4 Bois

### • Coupes 24 - 25 :

L'exploitation de ces 2 parcelles a été effectuée par Mr Thierry ULAS

La réception de ces coupes n'est pas finalisée, un compte-rendu détaillé vous sera communiqué ultérieurement.

Nous pouvons d'ores et déjà vous dire que les hêtres de bonne qualité sont vendus de 132 à 138 € le m<sup>3</sup> en bord de route mais ils ne représentent que 15% dans la coupe 24 et 18% dans la coupe 25.

### • Affouage

Le tirage des lots d'affouage a eu lieu le mercredi 25 février 2015 pour 32 affouagistes inscrits : prix → 70 € le lot

Un règlement d'affouage avec ses consignes de sécurité ainsi que quelques rappels généraux ont été remis à chaque affouagiste

#### **Rappel :**

Une attestation d'assurance "responsabilité civile" est fortement conseillée

Le délai de façonnage est fixé au 30/04/2015 et le délai d'enlèvement est fixé au 01/06/2015 si les conditions climatiques le permettent

En cas de non-respect de ces dates, les lots non terminés seront repris par la commune sans recours ni remboursement.

**Précision :** les numéros à prendre en compte sont les numéros qui figurent sur le petit papier qui a été tiré au sort (ne pas tenir compte du numéro du lot qui figure sur l'engagement du bénéficiaire)

### • **Prévisions ONF pour 2015**

Travaux sylvicoles : nettoyage manuel dans les parcelles 35 et 36, soit 10.50 ha

Vente de futaies affouagères dans les parcelles 11/23/40/41/42/43

Une visite est prévue le samedi 14 mars 2015 à 9h30 sur le terrain avec la commission bois ouverte, avant décision

## 5 Enquête MSA sur une étude des besoins pour la réalisation d'une MARPA à ORNANS

Les habitants de Durnes, âgés de 70 ans et plus ont reçu un 1<sup>er</sup> courrier les informant que la CCPO envisage de construire une Maison d'accueil Rurale pour Personne Agée (MARPA) qui pourrait être implantée à ORNANS.

Une enquête, prise en charge par la commune d'Ornans et le CIAS avec l'appui de la MSA va être réalisée. Le résultat de cette enquête nous dévoilera les besoins gérontologiques pour notre commune mais aussi pour les communes environnantes (22 communes sur 23 participent à cette étude)

# COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Pour Durnes, 7 personnes seront tirées au sort pour participer à cette enquête et vont recevoir un 2<sup>ème</sup> courrier.

Cette participation est basée sur le volontariat donc sans obligation

Un enquêteur prendra contact avec les personnes tirées au sort afin de définir un rendez-vous.

Les informations recueillies sont purement confidentielles et les questionnaires sont anonymes

Pour nous, cette enquête et vos réponses sont déterminantes pour améliorer et créer dans les années à venir les services nécessaires à l'amélioration de votre quotidien et au maintien de nos aînés dans les villages.

D'avance nous remercions les personnes, qui seront sollicitées, pour leur précieuse collaboration et pour l'accueil qu'elles réserveront à l'enquêteur(trice)

## 6 Elections départementales (ex-cantoniales) :

22 mars 2015 - 1er tour

29 mars 2015 - 2<sup>ème</sup> tour

Voir en annexe le planning du tour de garde

En cas d'indisponibilité, merci de me communiquer le nom de votre remplaçant(e)

## 7 Informations diverses

### • Commission Communale des Impôts Directs (CCID)

La CCID S s'est réunie le vendredi 20 février 2015 à 20 heures 30 à la mairie de DURNES  
Cette commission permet d'examiner l'ensemble des changements intervenus dans notre commune depuis la tenue de la précédente commission et de donner un avis :

- sur la liste des permis de construire ou déclaration de travaux affectant les propriétés bâties, décelés par le service des finances publiques, pour lesquels l'administration ne dispose pas de date d'achèvement de travaux

- sur les nouvelles valeurs locatives pour les modifications aux propriétés bâties et non bâties

- sur la validation des locaux vacants

- sur le projet départemental des nouveaux paramètres d'évaluation des locaux professionnels : nous avons émis un avis défavorable sur la sectorisation de la commune : Durnes a été affectée en secteur 2 → nous avons demandé son affectation en secteur 1.  
Pas de réponse à ce jour

# COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

- **Délibération pour la location du local distillerie**

La location de l'atelier de distillation a été revue lors de la réunion de conseil municipal du 14/10/2010

Décision du prix de location : 15 € par journée de distillation. Toute journée commencée sera due pour la journée entière

Une délibération est prise ce jour pour valider ce point

Cette décision est acceptée à l'unanimité

- **Nouveau Logiciel**

Le conseil général met à la disposition de la commune un nouveau logiciel (logiciel de gestion financière, ressources humaines, service à la population etc...)

Une convention est signée entre la commune et le conseil général pour cette mise à disposition.

Ce changement a engendré quelques heures complémentaires pour Mme STOLTZ, soit 23h50 (formation, installation, prise en main du logiciel etc...)

Ces heures lui seront rémunérées.

Cette décision est acceptée à l'unanimité

- **CCPO**

Les membres de la CCPO font un compte-rendu sur leur participation aux diverses commissions.

- **Travaux voirie**

Des Travaux de voirie sont prévus en 2015 par le Conseil général : renouvellement de la couche de roulement sur la RD 133

- **Vols et infractions**

En plus du bâtiment communal, la cabane des chasseurs a été visitée à nouveau (dégradations et vol de bois)

On nous signale également une tentative de vol de voiture au centre du village dans la nuit du 4 au 5 mars 2015.

N'hésitez pas à signaler toute anomalie à la gendarmerie d'Ornans : personnes, véhicules suspects (voiture, moto, scooter, etc.....)

Contact gendarmerie Ornans : 03.81.62.21.17

**PLUS RIEN N'ETANT A L'ORDRE DU JOUR, LA SEANCE EST LEVEE A 23 H 30**